

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN**

À une première séance d'ajournement de la séance ordinaire du premier jour de septembre deux mille vingt-et-un du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Paulin, Comté de Maskinongé, P.Q., tenue en présentiel, en présence de public, au Centre multiservice Réal-U.-Guimond, 3051, rue Bergeron, Saint-Paulin, conformément à la résolution numéro 305-12-2000, ce mardi quatorzième jour de septembre deux mille vingt-et-un à 20 h 00 et à laquelle sont présents, Monsieur le maire Claude Frappier et les conseillers :

- Monsieur André St-Louis
- Monsieur Jacques Frappier
- Monsieur Mario Lessard

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

*Madame Claire Boucher a motivé son absence.*

Le secrétaire-trésorier, monsieur Ghislain Lemay, est aussi présent.

Une personne compose le public.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Ouverture de la séance par monsieur le maire à 20 h.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Résolution no 271-09-2021**

Il est proposé par monsieur Mario Lessard, appuyé par monsieur Jacques Frappier, et il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

L'ordre du jour est :

**1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption et approbation des comptes
- 1.4 Calendrier de conservation
  - Liste de documents à détruire
- 1.5 Personnel municipal
  - Démission
- 1.6 Plan stratégique de développement 2017-2021
  - Compte rendu secteur « Administration générale »
    - Me André Lemay, avocat
    - Lettre de réclamation de Lanasys

**2. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 2.1 Plan stratégique de développement 2017-2021
  - Compte rendu secteur « Sécurité publique »

**3. TRANSPORT**

- 3.1 Opération Gareautrain
  - Semaine de la sécurité ferroviaire
- 3.2 Plan stratégique de développement 2017-2021
  - Compte rendu secteur « Transport »

**4. HYGIÈNE DU MILIEU**

- 4.1 Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2020
- 4.2 Plan stratégique de développement 2017-2021  
Compte rendu secteur « Hygiène du milieu »

**5. SANTÉ ET BIEN ÊTRE DES CITOYENS**

- 5.1 Centre de la Petite enfance Les Services de garde Gribouillis
- 5.2 Plan stratégique de développement 2017-2021  
Compte rendu secteur « Santé et bien-être des citoyens »

**6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE**

- 6.1 Plan stratégique de développement 2017-2021  
Compte rendu secteur « Aménagement, urbanisme et zonage »

**7. LOISIRS ET CULTURE**

- 7.1 O.T.J. St-Paulin inc.
  - Fête de l'Halloween - Formulaire de demande
- 7.2 Plan stratégique de développement 2017-2021  
Compte rendu secteur « Loisirs et culture »
  - Procès-verbal de l'O.T.J. Saint-Paulin inc. du 7 septembre 2021

**8 PAROLE AU PUBLIC**

- 8.1

**9. LEVÉE DE LA SÉANCE**

=====  
Conformément à l'article 164 du Code municipal, monsieur le maire soumet cette proposition au vote des membres du conseil municipal. Tous les conseillers présents se prononcent en faveur de l'adoption de cette résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PRÉSENTATION DE COMPTES**

**DÉBOURSÉS**

9810	AÉRO-FEU LTEE F0032710: Matériel pour entretien appareil respiratoire #4	87.96 \$
9811	CLAUDE GRENIER RESSOURCES HUMAINES INC. 6567: Honoraires professionnels - Régie intermunicipale incendie de Maskinongé	3 335.65 \$
9812	GROUPE CLR TRIN00128845: Microphone	86.18 \$
9813	L'ÉCHO DE MASKINONGÉ 199375: Avis public - Regroupement incendie Maskinongé	1 102.38 \$
9814	ENERTRAK 303500: Abri coupe-vent pour unité de chauffage - Église	2 863.84 \$
9815	EXCAVATION ARSENEAULT 1362: Location pelle et granite, membrane - ponceau Allumettes	316.18 \$

9816	FOURNITURES DE BUREAU DENIS 310243: Fournitures de bureau - Régie incendie Maskinongé		356.31 \$
9817	I. GAGNON & FILS (1983) INC. K213092: 1 sac colocation		21.79 \$
9818	GENICITÉ 2875: Honoraires professionnels - dossier chemin Bout-du-Monde		2 949.11 \$
9819	INFOTECK 412680: Matériel informatique - Régie incendie de Maskinongé	6 261.16 \$	
	413106: Nom de domaine - Renouvellement annuel - Régie incendie de Maskinongé	<u>57.49 \$</u>	6 318.65 \$
9820	INFO PAGE INV-004953: Mensualité Info-Page - Service incendie		66.51 \$
9821	LA CROIX-ROUGE Cont. 2021-2022: Entente services aux sinistrées contribution 2021-2022		262.65 \$
9822	MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE- PRÉMONT 202103606: Entraide au 320, rue Lucille-Bastien		432.80 \$
9823	PLOMBERIE TECHNIC INC. 6380: Caméra et réparation toilette et buvette - jeux d'eau		354.56 \$
9824	ANNULÉ		
9825	SAMSON ALEXIS 867367: Bottes de travail		164.30 \$
9826	SAVARD DENIS 30-08-2021: Formulaire SAAQ pour classe 4 à complété par le médecin		65.00 \$
9827	GROUPE SYNERGIS 1732: Honoraires professionnels - Planification et inventaire terrain - milieux humides		4 162.10 \$
9828	SYSTÈME DE BUREAUTIQUE S.B.M. INC. 111040: Copies couleurs facturables		57.59 \$
9829	TREMBLAY - BOIS - MIGNAULT - LEMAY, AVOCATS 121643: Services professionnels rendus création - Régie intermunicipale en matière incendie	5 816.02 \$	
	122884: Services professionnels rendus - Création régie intermunicipale en matière incendie	<u>1 540.67 \$</u>	7 356.69 \$
9830	L'UNION-VIE		

Vers. 2021-09 : Mensualité assurance collective-  
Période 2021-09 2 717.05 \$

**TOTAL DES DÉBOURSÉS** 33 077.30 \$

**PRÉLÈVEMENTS**

1170 CANADIEN NATIONAL  
Fact 91593071 : Entretien passage à niveau 326.50 \$

1171 CANADIEN NATIONAL  
Fact 9500227851 : Servitude de passage  
annuelle 17.25 \$

1172 HYDRO-QUÉBEC  
Fact 627-102-427-716 : Eclairage public 735.01 \$

1173 HYDRO-QUÉBEC  
Fact 674-802-295-842 : 2841 Laflèche 1 027.18 \$

**TOTAL DES PRÉLÈVEMENTS** 2 105.94 \$

**TOTAL DES COMPTES À PAYER** 35 183.24 \$

**CRÉDITS DISPONIBLES**

Je soussigné, Ghislain Lemay, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Paulin, certifie que les crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées.

\_\_\_\_\_  
Ghislain Lemay, secrétaire-trésorier

**PAIEMENT DE COMPTES**

Résolution no 272-09-2021

Il est proposé par monsieur Mario Lessard, appuyé par monsieur André St-Louis, et il est résolu que le paiement des comptes ci-haut mentionnés soit ratifié ou effectué.

=====  
Conformément à l'article 164 du Code municipal, monsieur le maire soumet cette proposition au vote des membres du conseil municipal. Tous les conseillers présents se prononcent en faveur de l'adoption de cette résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**ARCHIVES MUNICIPALES**  
**DESTRUCTION OU ARCHIVAGE DE DOCUMENTS**

Résolution no 273-09-2021

Considérant que la Municipalité de Saint-Paulin possède un calendrier de conservation approuvé par *Bibliothèque et Archives nationales du Québec* (BAnQ)

par lequel sont établies les règles de conservation des documents et des archives de la Municipalité;

Considérant que, dans le respect et le suivi du calendrier de conservation, des documents doivent être archivés, d'autres détruits;

Considérant que dans le cadre de la gestion documentaire, une liste de documents à détruire a été produite et transmise aux membres du Conseil municipal;

Après discussion, il est proposé par monsieur Jacques Frappier, appuyé par monsieur Mario Lessard, et il est résolu :

- d'approuver, la liste des documents à détruire datée du 10 septembre 2021;
- et
- d'autoriser la destruction des documents énumérés dans la liste des documents à détruire datée du 10 septembre 2021.

=====  
Conformément à l'article 164 du Code municipal, monsieur le maire soumet cette proposition au vote des membres du conseil municipal. Tous les conseillers présents se prononcent en faveur de l'adoption de cette résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**DÉMISSION DE MONSIEUR LOUIS-ALEXANDRE CARON  
TECHNICIEN EN INFORMATIQUE ET  
PRÉPOSÉ AU SOUTIEN COMMUNAUTAIRE**

---

Résolution no 274-09-2021

Par une lettre, en date 14 septembre 2021, Louis-Alexandre Caron, technicien en informatique et préposé au soutien communautaire, nous informe qu'il quittera son emploi, au plus tard, le 15 octobre 2021 ;

Il mentionne aussi dans sa lettre de démission qu'il a informé le directeur général, à son retour de vacances, à la fin d'août, de l'imminence de son départ et de sa disposition à continuer de rendre divers services à la Municipalité dans le futur, en fonction de sa disponibilité ;

Après discussion, il est proposé par monsieur Mario Lessard, appuyé par monsieur André St-Louis, et il est résolu d'accepter la démission de monsieur Louis-Alexandre Caron, comme technicien en informatique et préposé au soutien communautaire, et de le remercier pour tous les services qu'il a rendus à la Municipalité et aux citoyens.

Il est aussi résolu de le remercier pour sa disposition à continuer de rendre des services à la Municipalité, après la fin de son emploi, à cet égard, le Conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, à requérir au besoin à ses services, de façon non limitative, pour la poursuite de dossiers en cours comme le classement, la gestion des clés, etc. et problèmes informatiques.

=====  
Conformément à l'article 164 du Code municipal, monsieur le maire soumet cette proposition au vote des membres du conseil municipal. Tous les conseillers présents se prononcent en faveur de l'adoption de cette résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT 2017-2021**

## **COMPTE RENDU SECTEUR «ADMINISTRATION GÉNÉRALE»**

Concernant le secteur «Administration générale», différents documents concernant la réclamation de *Lanasys* relativement au contrat de soutien technologique envoyée à la MRC de Maskinongé, ainsi qu'à toutes les municipalités de la MRC, le 23 août 2021, ont été déposés.

## **PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT 2017-2021 COMPTE RENDU SECTEUR «SÉCURITÉ PUBLIQUE»**

Aucune information n'a été donnée concernant ce secteur.

## **RÉSOLUTION D'APPUI À LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE**

### Résolution no 275-09-2021

Attendu que la *Semaine de la sécurité ferroviaire* aura lieu au Canada du 20 au 26 septembre 2021;

Attendu qu'il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens sur le danger de ne pas tenir compte des signaux d'avertissement aux passages à niveau et de s'introduire sur les propriétés ferroviaires, afin de réduire le nombre de décès, de blessures et de dommages évitables résultant d'incident mettant en cause des trains et des citoyens;

Attendu qu'*Opération Gareautrain* est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;

Attendu qu'*Opération Gareautrain* demande au Conseil de la Municipalité d'adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre Municipalité;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Mario Lessard, appuyé par monsieur André St-Louis, et il est par conséquent résolu d'appuyer la *Semaine nationale de la sécurité ferroviaire* qui se déroulera du 20 au 26 septembre 2021.

=====

Conformément à l'article 164 du Code municipal, monsieur le maire soumet cette proposition au vote des membres du conseil municipal. Tous les conseillers présents se prononcent en faveur de l'adoption de cette résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT 2017-2021 COMPTE RENDU SECTEUR «TRANSPORT»**

Aucune autre information n'a été donnée concernant ce secteur.

## **RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE ANNÉE 2020 DÉPÔT AU CONSEIL MUNICIPAL**

### Résolution no 276 -09-2021

Considérant que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé, le 1er septembre 2021, le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2020 de la Municipalité de Saint-Paulin;

Considérant que ledit rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2020 est déposé au Conseil municipal lors de la présente séance, et que les membres du Conseil en avaient reçu une copie au préalable;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Mario Lessard, appuyé par monsieur André St-Louis, et il est résolu que ce Conseil accepte le dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2020 de la Municipalité de Saint-Paulin.

=====

Conformément à l'article 164 du Code municipal, monsieur le maire soumet cette proposition au vote des membres du conseil municipal. Tous les conseillers présents se prononcent en faveur de l'adoption de cette résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT 2017-2021**  
**COMPTE RENDU SECTEUR «HYGIÈNE DU MILIEU»**

Aucune autre information n'a été donnée concernant ce secteur.

**PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT 2017-2021**  
**COMPTE RENDU SECTEUR «SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES CITOYENS»**

Concernant le secteur «Santé et bien-être des citoyens», un résumé de la rencontre, qui s'est tenue ce jour en après-midi, avec madame Claire Beaubien, directrice générale du Centre de la Petite enfance *Les Services de garde Gribouillis* a été donné.

Lors de cette rencontre, il fut question du projet d'agrandissement, du bail et de réparations à effectuer par le Centre de la Petite enfance et / ou par la Municipalité.

Lors de cette rencontre, la Municipalité était représentée par le maire, le directeur général, la directrice générale adjointe et l'inspecteur municipal.

**PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT 2017-2021**  
**COMPTE RENDU SECTEUR «AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE»**

Aucune information n'a été donnée concernant ce secteur.

**O.T.J. ST-PAULIN INC.**  
**FÊTE DE L'HALLOWEEN**

**Résolution no 277-09-2021**

Considérant que l'O.T.J. Saint-Paulin a complété le formulaire de demande à la Municipalité pour la réalisation d'un projet, pour l'organisation de la Fête de l'Halloween, le 31 octobre 2021, et que les membres du Conseil ont reçu une copie dudit formulaire;

Après discussion, il est proposé par monsieur Jacques Frappier, appuyé par monsieur André St-Louis, et il est résolu d'informer l'O.T.J. Saint-Paulin inc. que la Municipalité, accepte ses demandes pour l'organisation et la tenue de la fête de l'Halloween, le tout tel que décrit dans le formulaire.

Parmi les demandes, il y a l'utilisation de l'église, à l'arrière, le barrage du devant de l'église, entre la rue Laflèche et la rue Rabouin, le transport de tables, etc..

Il est entendu que le tout devra se dérouler selon les mesures de la Santé publique.

=====  
Conformément à l'article 164 du Code municipal, monsieur le maire soumet cette proposition au vote des membres du conseil municipal. Tous les conseillers présents se prononcent en faveur de l'adoption de cette résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT 2017-2021**  
**COMPTE RENDU SECTEUR «LOISIRS ET CULTURE»**

Concernant le secteur «Loisirs et culture», le procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration de l'O.T.J. Saint-Paulin inc., qui s'est tenue le 7 septembre 2021, a été déposé.

**PAROLE AU PUBLIC**

Il n'y a aucune demande.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution no 278-09-2021

Il est proposé par monsieur Jacques Frappier, appuyé par monsieur André St-Louis, et il est résolu que la séance soit levée. Il est 20 h 15.

=====  
Conformément à l'article 164 du Code municipal, monsieur le maire soumet cette proposition au vote des membres du conseil municipal. Tous les conseillers présents se prononcent en faveur de l'adoption de cette résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signé : \_\_\_\_\_ maire

Signé : \_\_\_\_\_ secrétaire-trésorier

*Je, Claude Frappier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

*Signé : \_\_\_\_\_ maire*